

GAF(A)M) : le vrai danger pour la démocratie

Le vrai danger des GAF(A) (plus Microsoft) ne vient-il pas du fait qu'elles sont devenues de vrais "entreprises-états", hors de contrôle et en se soustrayant à leurs obligations contributives ?

C'est entendu : les GAF(A) (auxquels on devrait ajouter le M de Microsoft), sont un danger pour la démocratie. La caisse de résonance des « fake news », l'utilisation sans contrôle réel des données privées, l'enfermement des individus dans des réseaux où tout le monde pense pareil... plus la capacité à échapper à l'imposition, voilà les principaux arguments, non sans fondements, de ceux pour qui le Big Brother d'aujourd'hui s'écrit GAFAM.

Le nombre d'utilisateurs les met en effet à la dimension de véritables pays ([Facebook](#) ne revendique-t-il pas d'être le troisième pays du monde ?) ; or, le matelas d'argent accumulé par ces acteurs en fait de véritables puissances économiques transnationales, ce qui porte en germe, des dangers bien plus conséquents, et qui peuvent être résumés en deux mots : « position dominante ». Nous sommes à ce titre confrontés à deux questions de fond, l'une économique, l'autre de portée plus « philosophique ».

Y a-t-il encore une concurrence ?

Les lois anti-trust ou de protection de la loyauté de la concurrence ont toujours été focalisées sur un domaine donné, horizontal ou vertical. Or « l'industrie de la data » est transversale et finit par toucher tous les secteurs ; il s'agit donc d'un véritable « monopole diffus ». Les géants des TIC l'ont bien compris, qui étendent leurs activités dans des champs qui sont totalement étrangers à leur activité d'origine : édition, bien sûr, mais aussi appareils ménagers, santé, automobile... Elles deviennent donc des « entreprises-états », à la fois par leurs moyens, acquis, au moins en partie, de manière discutable (on y reviendra plus loin) et par leur capacité, de ce fait, de se projeter dans l'avenir dans tous les domaines qui feront notre futur, notamment à travers le développement des applications d'intelligence artificielle. Il s'agit donc d'une véritable spirale ascendante et cumulative : plus ces entreprises deviennent dominantes, plus elles ont la capacité d'asseoir leur domination dans les années à venir ; et, d'autre part, plus elles assurent leur domination tous azimuts, moins il est facile de contrôler leur expansion.

Il y a là une véritable rupture avec les multinationales d'antan, qui, même non monopolistiques, n'avaient pas ces mêmes orientations pluri-sectorielles et, surtout, dont l'activité physique pouvait être assez facilement contrôlée et limitée dans leurs pays d'origine comme dans les pays où elles étaient implantées.

Qui les a fait « rois » ?

Cette domination économique s'accompagne donc d'une domination financière : les « entreprises-états » GAFAM ont accumulé de telles réserves qu'elles peuvent dorénavant être classées parmi les pays les plus riches du monde... et sans être endettées ! Or, ces richesses ont été emmagasinées en contournant ou en s'exemptant, au plan personnel des dirigeants comme au plan des entreprises elles-mêmes, des règles fiscales habituelles... donc en privant les différents pays, y compris les États-Unis, des recettes collectives auxquelles ces pays pouvaient prétendre.

C'est bien là le nœud de la question. Ces sommes-là manquent pour mettre en œuvre un certain nombre de projets d'intérêt collectif : enseignement, infrastructures, sécurité, transition écologique... voire, dans les pays européens, une partie des activités de recherche, ce qui ne manquera pas de créer de nouvelles distorsions de concurrence au détriment des entreprises européennes.

Certes, on voit bien les Zuckerberg ou Gates décider de léguer une partie de leur fortune à des activités philanthropiques ; on voit aussi leurs entreprises investir dans des actions qui paraissent répondre à un souci de l'intérêt collectif. Et c'est là que se pose la question plus « philosophique » : certes, la démocratie traditionnelle a fait preuve ces derniers temps d'une insigne faiblesse ; mais, au moins, elle implique de passer par le filtre de la présentation d'un projet aux électeurs, avec la possibilité de revenir sur le choix au bout d'un certain temps. Rien de tel pour ces entrepreneurs et/ou entreprises : ils/elles décident seul(e)s de l'allocation des ressources, sans avoir à en rapporter à quiconque (à part à des actionnaires... et encore) et surtout sans passer par l'obligation civique de se soumettre aux prélèvements que la collectivité a jugés bons de mettre en place.

Est-ce donc l'autocratie qui est le futur dont la démocratie est en train d'accoucher ? Sommes-nous entrés dans une ère où des «hommes forts» finissent par nous gouverner, à la tête d'États à «démocratie apparente», et de quelques «entreprises-états» tentaculaires ? Que l'Europe réagisse pousse à dire «enfin !» ; mais est-il encore temps, et est-elle vraiment capable de faire plus, dans le champ des entreprises, que dans celui des relations internationales ? Et ne serait-il pas plus important de se préoccuper de la définition des nouvelles règles de la concurrence plutôt que de la seule protection des données privées ?